

Millau, Site de hauteur de la Granède, 2015

Dans le cadre d'un complément d'information à la publication du site de la Granède pour sa phase d'occupation du haut Moyen Âge et tout particulièrement celle de l'implantation d'une église paléochrétienne et d'un espace funéraire associé, les campagnes de 2013 et 2015 ont porté sur les dispositifs défensifs contrôlant l'accès au site.

En effet, la bande de terre reliant le promontoire rocheux, sur le sommet duquel se développe l'occupation humaine, au plateau du Larzac, a connu l'implantation de trois remparts successifs identifiés dès les premières opérations de Louis Balsan en 1958 et 1959.

Le premier rempart dit «rempart calciné», mis au jour par Louis Balsan, est attribué au Bronze final. Les vestiges de celui-ci ne sont pas visibles aujourd'hui.

Le second rempart relève de l'occupation protohistorique, tandis que le troisième, dit «tardif», serait contemporain de la réoccupation de l'éperon durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge.

Jusqu'à présent, seuls les plans relevés par Louis Balsan étaient à notre disposition.

En accord avec le Service Régional d'Archéologie, un premier travail effectué en 2013 a consisté à dresser un relevé pierre à pierre des remparts mis au jour en 1958, 1959, 1965 et 1967. Ce relevé s'est fait sur la base des éléments visibles, sans nettoyages ou dégagements supplémentaires des vestiges.

L'intérêt de ce travail revenait à proposer un nouveau plan des structures jusqu'alors reprises sur les seuls relevés «aux traits» de Louis Balsan.

Cependant, nous nous sommes rapidement rendu compte que plusieurs structures maçonnées, relevées ou signalées par Louis Balsan, n'étaient plus visibles de nos jours. Nos propres relevés présentaient donc des zones «blanches» et ainsi, des imprécisions. Notre volonté de restituer le plan des dispositifs de défense le plus exact possible, nous a incité à solliciter une nouvelle campagne.

Ainsi, en 2015, nous avons entrepris un nettoyage plus poussé des niveaux mis au jour par les fouilles antérieures sur la zone d'entrée de l'*oppidum* tandis que nous devons profiter de la rupture des remparts, à l'est, pour redresser une coupe et tenter d'approcher les dynamiques d'effondrement de ces maçonneries.

A l'issue de ce premier travail, les observations, certes encore modestes, complètent nos données sur les différents remparts et surtout sur l'environnement monumental de l'église.

Le rempart II, que le mobilier archéologique retrouvé dans la fourrure nous autorise à dater du II^e-I^{er} s. av. n. è., se compose à l'ouest des maçonneries 50, pour le parement intérieur, et 52, pour le parement extérieur. Cet ensemble borde le chemin d'accès à l'*oppidum*. Le massif s'oriente selon un axe nord/ouest.

Composé en moyen appareil de pierres de calcaire non liées au mortier, le parement extérieur semble reposer sur des assises bien moins organisées. Dans l'état actuel des recherches, il est impossible de savoir si ce dispositif marque une structure plus ancienne ou bien si cela relève d'un choix constructif lors de l'élévation du rempart II.

Une seconde courtine complète le rempart II adoptant une orientation nord-ouest/sud-est. Cette courtine est marquée par le mur 43, qui pourrait en être le parement extérieur. Des incertitudes persistent quant à l'identification du mur 53 comme étant le parement intérieur. Cette courtine s'interrompt au sud-est par l'angle formé avec le mur 42.

Cet angle marque un changement d'orientation du rempart. Une nouvelle courtine, composée des murs 42 puis 40, adopte un axe sud/est. Malgré le décalage observé dans l'alignement des murs 42 et 40, il est probable que ces derniers relèvent du même programme de construction. Ce décalage peut s'expliquer par l'intégration d'une poterne dans cette courtine.

Le parement visible des murs 42, 40, mais aussi 54 qui pourrait être le parement intérieur parallèle au mur 40, montre un appareil moyen construit de pierres de calcaire non liées au mortier de forme quadrangulaire mais aussi parfois sous forme de dalles posées à plat.

Pour l'ensemble des maçonneries composant le rempart II, le blocage entre les deux parements semble constitué de terre scellant des pierres de calcaire, non équarries et de petit module.

Le rempart III, dit «rempart tardif», se compose à l'ouest du mur 49.1. Celui-ci peut être appréhendé dans sa globalité, excepté sa hauteur réellement conservée. C'est la raison pour laquelle un seul numéro lui a été attribué sans distinction de parements.

Sa composition diffère des maçonneries protohistoriques par le module plus petit des pierres de calcaire qui le constituent, mais surtout par la présence de mortier, à la fois de construction et de parement. De manière aléatoire, et à différentes hauteurs dans la construction, nous pouvons observer des assises en *opus spicatum*. Celui-ci n'est toujours construit que sur une rangée de pierres.

Deux unités construites, U.c. 2.1.1. et 2.1.2. s'appuient sur le mur 49.1. Il ne nous est pas possible pour le moment de les interpréter et de qualifier le rôle de ces maçonneries.

La maçonnerie 49.1, terminée par une tête de mur, appartient à la même courtine que les murs 49.2 et 49.3. Ces derniers ont été distingués les uns des autres en raison des espaces non fouillés entre eux qui pourraient laisser la place à des aménagements, ou des ruptures, implantés dans la courtine. Les informations que nous pouvons relever actuellement nous indiquent les mêmes caractéristiques de construction que le mur 49.1. Cette courtine prend appui sur le mur de parement 52 du rempart II à l'ouest puis se développe vers le sud jusqu'à sa liaison fortement probable avec le mur 48.

Cette liaison, non encore mise au jour, devait composer l'angle entre les deux courtines. A ce point, la courtine change d'orientation et adopte un axe sud/est. Construit en avant du rempart protohistorique jusqu'au changement d'orientation, le rempart «tardif» est désormais implanté au dessus. Le rempart II servant alors de base.

Le mur 48 peut lui aussi être appréhendé sur ses deux parements et sur son blocage. Seule son extrémité sud, au niveau de l'angle formé avec la courtine sud-ouest, n'est pas visible actuellement.

Il forme une baïonnette avec le mur 46. Ce dispositif marquait la présence probable d'une tour quadrangulaire ouverte. Malheureusement, la base de cette tour et son articulation avec le mur 40 ont été démontées par Louis Balsan pour ouvrir la poterne protohistorique. Les vestiges du mur 45 nous donnent, peut-être, la limite arrière de cette construction.

Les maçonneries 48, 46 et 45 présentent aussi les mêmes caractéristiques d'appareil et de mortier que les murs 49.1 à 49.3.

La coupe pratiquée à l'est du chemin d'accès nous a permis de proposer un *terminus post quem* pour la construction du rempart III. Les datations obtenues par radiocarbone (ETH-

64258) sont comprises entre 260 et 501 de n. è. avec une probabilité à 94,6 % entre 322 et 433. La date de 433 est parfaitement compatible avec les datations obtenues pour les premières sépultures implantées autour de l'église. Il semblerait donc que ce rempart dit «tardif» soit bien contemporain de l'édifice religieux et surtout qu'il réponde au même programme d'aménagement du site. Cette information est un indice capital dans la recherche du statut administratif de la Granède et de sa fonction dans l'organisation du territoire du sud des Grands Causses pour l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge.

Nous avons déjà évoqué le fait que la campagne de 2015 ne nous avait pas permis de mettre en évidence trois maçonneries présentes sur le plan de 1958. Elles sont toutes localisées au niveau de l'accès au site. Seule l'unité construite 2.1.2., pour laquelle nous avons atteint l'arase supérieure en fin de campagne, pourrait illustrer le segment SQ. Cette unité n'a été dégagée que sur une faible longueur et ne permet pas de faire la jonction avec le mur 49.2 comme cela est indiqué sur le plan.

Une opération supplémentaire en 2016 permettra de terminer le dégagement des structures composant le dispositif d'entrée du site.

Christophe Saint-Pierre

Légendes figures

Figure 1 : Plan des remparts de la Granède relevé par Louis Balsan. Rapport 1958. Fonds L. Balsan, Société des Lettres Sciences et Arts de l'Aveyron, Rodez.

Figure 2 : Relevé du « bloc d'entrée » de l'*oppidum*. Le mur 49.1 appartenant au rempart dit « tardif » est en appui sur la base du rempart protohistorique.

Figure 3 : Plan général des remparts à l'issue des relevés de 2015. Document provisoire.

Figure 4 : Vue du mur 49.1 et des unités construites.

Figure 5 : Vue de la poterne aménagée entre les murs 40 et 42.